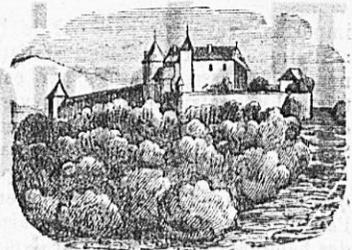




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>43</sup> 2<sup>35</sup> 8<sup>35</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>03</sup> 1<sup>33</sup> 4<sup>53</sup> 10<sup>58</sup>

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, » 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

Prix des annonces et réclames:

Lettres et argent francs de  
port.

Annonces: Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

BULLE, le 9 octobre 1894.

### Beutezug et militarisme.

Un des principaux arguments que les partisans du *Beutezug* font miroiter aux yeux des populations, ce sont les dépenses que la Confédération a été obligée de faire et fait encore pour le militaire. Mais la Confédération pouvait-elle faire autrement dès qu'elle eut pris, après la révision de 1874, à sa charge la totalité des dépenses pour le militaire?

On peut objecter, il est vrai, que les cantons n'auraient probablement pas fait pour la défense nationale les mêmes frais que la Confédération, si l'on avait conservé l'ordre de choses tel qu'il existait avant 1874. Cependant, des dépenses considérables et importantes se seraient nécessairement imposées à eux, à moins de négliger complètement l'armée et la défense du pays.

Partant du principe que, dans les circonstances européennes actuelles, il est de toute nécessité de mettre notre pays — qui se trouve resserré entre quatre grandes puissances et, par là, plus exposé que tout autre — en état de repousser avec succès toute agression venant du dehors, il est vrai qu'on a dû augmenter dans des proportions très considérables les dépenses pour l'avancement de l'armée et le maintien de notre neutralité.

Déduction faite de la moitié de la taxe sur les exemptions militaires, ces dépenses se sont élevées successivement aux sommes suivantes: 4,757,761 fr. en 1874; 10,959,659 fr. en 1875; 18,611,283 fr. en 1890; 22,066,501 fr. en 1891 et 31,836,537 fr. (maximum) en 1892. On sait que c'est durant les années 1890-1892 qu'eut lieu l'introduction du nouveau fusil d'infanterie, ainsi que la fabrication des munitions nécessaires, ce qui causa tout autant de dépenses extraordinaires; viennent ensuite les achats considérables de matériel de guerre, soit pour une somme annuelle de fr. 1 2 millions; puis l'augmentation du dépôt des projectiles bruts et des munitions en réserve pour 3,900,211 fr. et 2,590,000 dans les budgets de 1893 et 1894, et enfin les constructions de

fortifications qui, durant la période de 1886-1894, ont absorbé une somme de 15,000,000 de francs. Ces deux dernières rubriques disparaîtront presque totalement du budget à partir de 1894. Du reste, depuis 1892, les dépenses du Département militaire redescendent rapidement à leur niveau normal. Elles sont évaluées pour 1893 à 28,584,343 fr.; pour 1894, à 22,169,614 fr.; pour 1895 (budget présumé), à 20,465,000 fr.; pour 1896, à 19,404,000 fr.; pour 1897, à 18,924,000 fr. D'ailleurs, si l'on veut savoir ce que valait notre armée sous le régime des cantons avant la nouvelle organisation militaire de 1874, on n'aura qu'à relire l'intéressant rapport historique que le général Herzog, récemment décédé, a présenté, en son temps, au Conseil fédéral, sur l'occupation des frontières en 1870 et 1871.

Quelle différence avec l'armée d'aujourd'hui! Pour ne parler, par exemple, que des munitions en magasins; que peut-on exiger d'une milice à laquelle on ne donne pas de munitions? Quelle confiance pouvaient avoir, en 1870, des bataillons tout entiers qui se mettaient en campagne avec 10 cartouches par homme? De quel avantage pouvait leur être dans ces circonstances le nouveau fusil Vetterli? C'est donc avec raison que M. le conseiller fédéral Frey a insisté pour que nos dépôts de munitions fussent amenés à renfermer 500 cartouches par soldat. On ne peut pas non plus considérer comme un gaspillage les sommes affectées à la construction de nos forteresses; certes, la sécurité du pays vaut bien ces sacrifices! Dans l'établissement du budget, on n'est pas allé non plus par détours, comme cela a été prétendu; seulement, il était impossible de tout fixer infailliblement d'avance; c'était la première fois que ces questions se présentaient aux autorités, et ce n'est que peu à peu, en profitant de chaque expérience, qu'on apprit ce qui devait être exécuté pour l'établissement d'un système de fortifications répondant aux besoins de la défense nationale. Il suffira, du reste, de se rappeler que feu M. le colonel Alphonse Pfyffer, officier des plus distingués, et le directeur du Département militaire, M. le colonel Hertenstein, magistrat économe et circonspect, furent les créateurs de ces ouvrages protecteurs de nos routes et de nos chemins de fer

alpestres, pour réduire à leur juste valeur les attaques contre une partie des dépenses pour le militaire.

### NOUVELLES DE LA SUISSE

**Douanes.** — Les recettes des douanes pour le mois de septembre 1893 sont de 3,200,615 fr. 86 c. En 1894, elles s'élevaient à 3,448,679 fr. 44 c. L'excédent de recettes de 1894 est donc de 248,063 fr. 58 c. Du 1<sup>er</sup> janvier à la fin de septembre, elles s'élevaient, en 1893, à 27,774,381 fr. 87 c. En 1894, à 29,435,089 fr. 80 c. L'excédent de recettes en 1894 est donc de 1,660,707 fr. 93 c.

**Exposition nationale.** — Le Grand Conseil du canton de Glaris a voté pour l'Exposition subvention de 1000 fr., et le gouvernement de Bâle une de 5000 fr.

Le comité central a décidé que, dans le cas où le Congrès international de la presse, qui s'est réuni cette année à Anvers, se réunirait en mai ou juin 1896 à Genève, il prendrait à sa charge certains frais de réception.

**Nationalisation des chemins de fer.** — Le parti socialiste, estimant le moment favorable, va lancer à nouveau la question de la nationalisation des chemins de fer, par voie d'expropriation, cette fois.

**Percement du Simplon.** — Vendredi ont été remises aux membres du Conseil d'administration du Jura-Simplon toutes les pièces concernant le percement du Simplon, soit le plan de M. le directeur Dumur, les rapports des experts nommés par le Conseil fédéral, MM. Fox, Wagner et Colombo, avec planches, et toutes les justifications constatant la possibilité de l'entreprise. On voit que l'idée suit une marche normale.

**Dictionnaire des localités de la Suisse.** — L'institut Orell Fussli, à Zurich, publie sous ce titre un très

FEUILLETON DE LA GRUYERE 2

## LA REINE DE L'OR

PAR PAUL D'AIGREMONT

Tandis que Thérèse, dans la superbe propriété de Rochelle, située en Normandie, aux bords de la mer, vivait au grand air, courant, nageant, faisant un exercice fou, France, assise sur la robe de sa mère, ne remuait pas, parlait à peine, refonlait, déjà toute enfant, ses impressions au dedans d'elle-même, et se contentait de répondre à Nadine, quelquefois alarmée de ses longs silences:

— Non, je ne suis pas malade; je suis heureuse, au contraire, maman chérie, oh! bien heureuse, là, tout près de toi!... Et elle se blottissait, en effet, tout contre sa mère, ainsi qu'un oisillon très frêle et encore tout frileux se blottit au fond du nid qui l'a vu naître.

Lorsque, deux ans avant, le comte et la comtesse de Rochelle avaient dû partir pour la Havane, afin d'y régler de graves intérêts pécuniaires, on avait discuté longuement si l'on emmènerait les deux fillettes.

Deux choses les en avaient empêchés. D'abord la santé extrêmement délicate de France, qui n'eût pas supporté le climat humide et chaud des Antilles, ensuite la pensée que ce voyage serait court. Trois mois, d'après eux, devaient suffire à tout mettre en état.

Il en avait été autrement, et d'une chose à l'autre, passant d'une lenteur à une complication, renvoyant sans cesse leur départ à la semaine ou au mois suivant, ils étaient restés plus de deux longues années loin de leurs enfants.

Ils n'étaient du reste pas inquiets; Sybil Andrew, l'insti-

trice des deux fillettes, avait été élevée avec Nadine et était son amie d'enfance, absolument dévouée aux enfants, comme elle l'était à la mère, une fille d'un cœur, d'une intelligence, d'une honnêteté rares.

Et cependant France, après le départ de sa mère, France, qui avait à peine pleuré en la quittant, France était tombée gravement malade et avait failli mourir.

De quoi? D'une sorte de consommation lente qui paraissait la miner jusqu'à la moelle des os.

Cela avait duré longtemps et longtemps. Il avait été impossible de lui faire dire ce qu'elle éprouvait, elle était devenue plus silencieuse qu'avant; seule, l'extrême altération de ses traits disait sa souffrance.

— Mais qu'as-tu? lui demandait Thérèse, effrayée de la voir chaque jour s'effacer et pâlir, comme un de ces pauvres petits pastels d'autrefois, dont peu à peu, et sans cause apparente, le temps efface les couleurs et emporte même les traits et les contours.

La pauvrete souriait tristement, et de sa petite voix, maintenant à peine distincte, disait:

— Je n'ai rien. — Est-ce avant que tu regrettes?... Mais moi je la regrette aussi, pourtant j'attends qu'elle revienne, voilà tout. A ces mots, les yeux de France s'assombrirent, mais elle savait se taire, et sa physionomie d'enfant elle-même devenait impénétrable comme une petite figure de marbre.

A Sybil Andrew, sa grande amie cependant, elle n'en disait pas davantage.

Mais une nuit, le sommeil de France fut plus indiscret qu'elle.

— Pourquoi es-tu partie, maman cruelle?... murmura-t-elle au milieu de son rêve. Est-ce que les mamans devraient jamais quitter les petites filles qui les aiment comme je t'aime?...

Sybil fut effrayée de cet amour qui savait rester si con-

centré, si profond, si peu semblable à l'amour des autres enfants.

— Mon Dieu! murmura-t-elle avec une épouvante sans nom, mais elle va en mourir de ce désespoir-là!...

Miss Andrew était une fille de cœur.

Au matin, elle prit France seule avec elle. — Je viens de recevoir une lettre de Mme de Rochelle, dit l'institutrice à la fillette.

Celle-ci devint atrocement pâle. — Mon Dieu! dit-elle, se contenant à peine, et vous parlez-elle de son retour?

— Oui, elle le croit prochain. Il se pourrait cependant qu'il fût encore retardé. La comtesse ne le sait pas. Dans tous les cas, elle vous croit très raisonnables, Thérèse et toi; elle dit qu'elle compte sur votre courage à toutes les deux pour supporter cette absence si cruelle et attendre patiemment son arrivée.

— Le courage, murmura l'enfant désespérée, en voyant toujours se reculer cette heure tant attendue, est-ce une affaire de volonté?

— A coup sûr. Dans la vie, il faut toujours arriver à ceci: Faire ce que l'on doit faire.

— Et si on ne peut pas?

— Il faut pouvoir.

L'enfant soupira.

Sybil la prit sur ses genoux.

— Je connais bien ta mère que j'aime comme une sœur, dit-elle. Rien au monde, rien, tu entends, France, ne pourrait lui causer autant de chagrin que l'idée que tu ne sais pas prendre sur toi pour supporter son absence. Elle a dû partir contrainte et forcée.

Moi seule, qui sais son immense amour pour vous, ai pu comprendre l'amertume de ses larmes quand elle vous a quittés.

— Pourquoi l'a-t-elle fait?

— Pour suivre M. le comte auquel elle était indispensable.

blanc et couleur, à partir  
e mètre — en uni, rayé, qua-  
0 qual. et 2006 nuances diff.)  
partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50  
> 1.50 > 6.55  
> 1.50 > 14.85  
> 2.20 > 11.60  
> .65 > 20.50  
obe > 16.65 > 77.50  
> 1.90 > 23.65  
> .65 > 4.85  
> 3.15 > 67.50  
par retour. [169  
es G. Henneberg, Zurich.

## RIQUE

stantanément un consommé  
ortant, rien de meilleur que  
unde Maggi en rations à

ND'RUE, 38  
rasserie Collaud  
es du Lion-d'Or.

### xpédie

et en bonne qualité:  
me 1<sup>re</sup> qualité, rouges, pure  
oude, à fr. 7.60 pièce.  
ine. grises, extra grandes,  
6.50 pièce.  
Jaquard, très solides, fr. 5.80

(gilets de chasse),  
et solides, fr. 3.40 et 4.50 la  
ards, de 1<sup>re</sup> qualité, fr. 5.85

hemises:  
de couleur pour ouvriers,  
sises normales en fort tricot,

nts de dessous:  
t pour fr. 1.25 et 1.70 p.  
t pour > 1.15 et 1.65 >  
t pour > 1.20 et 1.75 >  
t pour > 1.10 et 1.60 >

ouchoirs  
iste, ourlés, fr. 2.10 la douz.  
outleur, > 2.15 >  
> 2.40 >

dessins ma-  
fr. 2.75 et > 3.30 >  
ès complets gratis et franco.

er, maison d'expédition,  
Kosnyl (Arg.)

is pour chaque participant  
de paiement est assurée.

ons de francs

ats de francs 625,000,  
000, etc., etc., ensemble  
115 lots à 40,115 rembour-  
par les 12 grands tirages  
es concessionnés des  
ra lieu successivement

1<sup>er</sup> de chaque mois.

antit que chaque nu-  
ms la durée de 12  
et elle offre

00 de récompense

chera pas pendant l'année

artition de paiement.

r jusqu'à fr. 25,000,  
00, etc., mais dans le cas  
le le participant recevra  
du montant versé. Prospec-  
s des tirages gratuitement.

e 150 fr. ou par mois 12 fr.  
= 3 fr. 50, 1/10 = 1 fr. 50.

seront reçues jusqu'au 28

nt des valeurs à lots  
immédiatement.

avec des obligations à lots  
es ordinaires ou avec des  
mensuels, qui peuvent durer

ntie spéciale sont déposés  
(OF2180) [681

nhard, Zurich IV.

en ville:

in pouvant servir de bu-  
t attendant.

ean du journal. [543

enz, imprimeur-éditeur.

important travail préparé par le bureau fédéral de statistique. C'est le tableau statistique des communes de la Suisse, disposées par cantons et par districts. La quatrième livraison vient de paraître et contient les communes des cantons de Fribourg, de Soleure et de Bâle (Ville et Campagne).

Chaque commune est indiquée par son nom français et allemand (lorsqu'ils diffèrent). Puis viennent l'altitude, la statistique des maisons, la statistique des habitants par culte et par langue; la statistique séparée de l'agglomération et des hameaux et subdivisions locales.

**Berne.** — L'avis concernant les expropriations nécessaires pour la construction du pavillon central du Palais fédéral (Palais du Parlement) vient de paraître. Quinze bâtiments devront être démolis, entre autres la chapelle évangélique libre et la loge maçonnique. Le délai d'opposition expire le 18 courant.

— Les socialistes de Berne ont réuni le nombre de voix nécessaire pour demander, par voie d'initiative, une votation populaire sur l'introduction de la représentation proportionnelle au conseil communal.

**Lucerne.** — Le tribunal militaire, réuni à Lucerne samedi soir, a condamné le soldat Zingg, bataillon 38, de Madiawyl (Berne), à quatre semaines de prison. Ce soldat avait volé une paire de souliers.

**Soleure.** — Le corps enseignant soleurois a déclaré la commune d'Attikofen en état de boycottage, à la suite de deux destitutions consécutives de régents, destitutions que le corps enseignant estime injustifiées.

**Argovie.** — Un agriculteur nommé Scheidegger, habitant la commune de Huttwyl, a été attaqué par une vache ombrageuse qu'il voulait habituer au trait. Le malheureux a été jeté à terre et si cruellement piétiné qu'il a expiré peu après. Il avait une clavicule et des côtes fracturées, ainsi qu'une lésion au poumon.

**Grisons.** — Un ours a établi, depuis quelques jours, ses quartiers dans la sauvage vallée de Zampuoir, près d'Ardez, et y exerce de grands ravages parmi les troupeaux.

Plus heureux que les chasseurs vaudois, deux montagnards ont réussi tout au moins à apercevoir le fauve, mais il ne leur a pas été possible de l'abattre. Une battue organisée dans cette région désolée et hérissée d'accidents de terrains n'a donné aucun résultat.

**Vaud.** — Le plus intrépide et en même temps le plus modeste des nemrods de Vallorbe, M. Henri Vallotton, a eu la chance d'abattre, d'un doublet, deux superbes chevreuils. Ces coups-là sont assez rares pour mériter d'être signalés, au risque de mettre l'eau à la bouche à d'autres chasseurs moins veinards.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — Le *Matin* annonce que de nombreuses chambres syndicales et associations commerciales vont faire des démarches auprès des ministres des affaires étrangères et du commerce pour amener le

gouvernement à reprendre les négociations commerciales avec la Suisse.

**Allemagne.** — L'Allemagne, de tout temps, été le grand fournisseur des maisons princières et royales; mais jamais, semble-t-il, elle n'a eu autant de princesses à caser que ces dernières années. Le czarévitch est fiancé à une Allemande, le prince royal de Grèce a épousé la sœur de Guillaume II, le prince royal de Suède une princesse de Bade, l'héritier du roi des Belges une Hohenzollern. Maintenant, c'est le jeune roi de Serbie, qui n'a pas encore 20 ans, qui va épouser quelque blonde Gretchen titrée.

**Angleterre.** — A Lancaster, un attentat à la dynamite a été commis jeudi contre un propriétaire de carrière, qui a été tué, ainsi que sa femme. La maison qu'ils habitaient a été détruite. L'attentat est attribué à des ouvriers italiens.

**Etats-Unis.** — Un attentat à la dynamite a été commis dans une banque de Blumfield par trois voleurs, qui ont profité de la confusion pour s'enfuir avec 100,000 dollars (500,000 fr.). Ils ont été poursuivis. L'un d'eux a été blessé mortellement; les autres ont pu s'échapper.

— On a arrêté, dans une gare de Chicago, une femme qui avait sur elle des circulaires anarchistes, invitant les compagnons à détruire Chicago le 6 octobre. Cette femme a refusé de décliner son nom.

**Guerre sino-japonaise.** — Les croiseurs allemands *Marie, Alexandrine et Arcona* ont quitté le port de Yokohama pour se rendre dans le golfe de Petchili.

Des avis de Tien-Tsin disent qu'une révolte a éclaté à Mongolie; des troupes ont été expédiées de Pékin. Des troubles sérieux sont survenus au palais impérial de Pékin. De nombreux Européens de Tien-Tsin et des districts environnants prennent des précautions contre une attaque.

Les intrigues de palais favorisent l'abdication de l'empereur de Chine et l'avènement du fils du prince Kung.

La situation est si grave à Shanghai qu'on donne l'ordre de s'embarquer à toutes les femmes et à tous les enfants des étrangers. Cet ordre s'étend même aux employés des douanes. On n'a pas pu faire renoncer aux Chinois de faire de Shanghai un des quartiers généraux de leurs opérations militaires, et cela malgré les efforts des autorités anglaises et allemandes qui ont pris ouvertement fait et cause pour les Chinois, leur facilitant les moyens de placer sous pavillon étranger les vapeurs chinois.

Les Chinois auraient évacué la Corée. Une dépêche de Paris au *Times* dit que les gouvernements français et anglais se sont mis d'accord sur les mesures à prendre pour protéger leurs nationaux dans l'Extrême-Orient.

La *Gazette de Cologne* annonce que l'Angleterre, l'Allemagne et les autres puissances ont engagé des négociations au sujet des mesures communes à prendre pour protéger leurs nationaux en Chine; ces pourparlers permettent d'espérer que l'entente sera bientôt réalisée à cet égard.

Outre l'*Isly*, deux autres croiseurs, *Alger* et *Duguay-Trouin*, ainsi que la canonnière *Lutin*, ont reçu l'ordre d'aller en Chine renforcer l'escadre française.

l'absence avait failli la tuer, comme meurent les pauvres petites fleurs des sources, au bord des ruisseaux taris.

Elle était là, droite, froide, immobile, son cœur battant, à les rompre, contre les parois de sa frêle poitrine. Et tout son être s'élançait vers cette mère aimée comme on n'aime pas, et ses jambes vacillantes ne pouvaient plus la soutenir.

Enfin elle se raidit, et, poussée, presque portée par Sybil tout aussi émue qu'elle, France entra dans le salon.

Mais tandis que miss Andrew dans un élan irrésistible tombait, toute baignée de larmes, dans les bras que Nadine avait ouverts, tandis que la comtesse, en la couvrant de baisers, lui disait :

— O mon amie, ma sœur, merci, merci, de m'avoir si bien soigné mes filles...

France restait à quelques pas, debout, l'œil agrandi, fixe et dur, les lèvres tremblantes, décolorées, tout son visage blanchi et figé dans une émotion indescriptible.

— Eh bien ! France, dit la comtesse d'une voix plus douce qu'une musique, ma petite France adorée, tu n'as donc plus envie d'embrasser ta maman ?

Ce mot parut avoir rompu le charme cruel qui semblait hypnotiser la fillette.

Elle fit deux pas en avant et, d'une voix ferme, nette, implacable :

— Vous n'êtes pas maman ! dit-elle durement. Thérèse jeta un cri et bondit vers elle.

— France, s'écria-t-elle, tu es folle...

Et se retournant vers la comtesse :

— Maman ! pardonne-moi. Mon Dieu ! elle perd l'esprit. C'est la joie de te revoir... Ah ! si tu savais... elle a tant, tant souffert de ton absence. Elle a failli en mourir.

Et l'adorable petite entourait sa sœur de ses bras, la couvrait de baisers et de larmes, répétant :

— France, ma France chérie, c'est maman qui est là !

— Non, répéta l'enfant. Ce n'est pas elle !

## CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 5 octobre 1894. — Le Conseil autorise la commune de Petit-Bœsingen et celle de Chevrières-Neuhaus à lever un impôt.

— Il accepte la démission de M. Schwartz, Jacques, tit., en sa qualité de syndic de la commune de Riaz, avec remerciements pour les services rendus, et il nomme, en son lieu et place, M. Gremaud, François, à Riaz.

— Il nomme M. Duding, Auguste, feu Apollinaire, à Riaz, officier de l'état civil du 2<sup>e</sup> arrondissement du district de la Gruyère (Riaz).

— Il accepte la démission de M. Burgisser, Vincent, à Murist, tit., comme taxeur suppléant du district de la Broye, avec remerciements pour les services rendus, et il nomme, en son remplacement, M. Bise, Hippolyte, secrétaire communal à La Vounaise.

Le gros lot de 7000 fr. des obligations des communes fribourgeoises, sorti au tirage du 1<sup>er</sup> octobre courant, a été gagné par la Société d'épargne *l'Espérance*, de Grandson. Cette société, composée de trente membres, qui versent chacun 5 fr. par mois, a été fondée le 1<sup>er</sup> janvier 1889.

**Triste.** — Une femme de Prez-vers-Siviriez, atteinte d'aliénation mentale par suite de mauvais traitements, s'est pendue lundi 1<sup>er</sup> octobre, dans une maison de Vuisternens-devant-Romont où elle était en visite.

La malheureuse était mère de plusieurs enfants.

### Bulletin sanitaire du bétail

du 16 au 30 septembre 1894.

**Charbon symptomatique :** Planfayon, 1 b.; Villars-Mont, 1 b.; Estavannens, 1 b.; Cerniat, 2 b.; Charney, 2 b.; Semsales, 1 b. Total, 8 b. ont péri.

**Charbon, sang de rate :** Tavel, 1 b. a péri; Guin, 1 b. a péri; Vuilly-le-Haut, 1 b. a péri, 3 sous séquestré. Total, 3 b. ont péri, 3 sous séquestré.

**Morve et farcin :** Seiry, 2 ch. contaminés.

**Rouget et pneumo-entérite du porc :** Praroman, 1 p. a péri, 4 suspects.

## GRUYÈRE

**Quel est le bon ?** — N'ayant pas de correspondant à la Chancellerie, nous sommes obligés, pour ce qui concerne les nombreuses nominations faites par le Conseil d'Etat, à nous en tenir aux renseignements que nous fournit l'organe officiel.

Or, dans le numéro de samedi, la *Liberté* annonce que le Conseil d'Etat, dans sa séance du 5 octobre, a nommé syndic de Riaz M. Gremaud, Félix, suppléant de l'officier d'état civil et, dans le numéro de mardi, ce journal annonce que le même Conseil d'Etat, dans la même séance, aurait nommé à cette place M. Gremaud, François.

Quelle confusion dans cette chancellerie, où vrai-

M. de Rochebelle semblait changé en une statue de pierre. Pâle, hagard, les yeux clignotants et les lèvres tremblantes, il lui était impossible de prononcer une parole.

Miss Andrew, le premier moment de stupeur passé, avait attiré France vers elle et joignait ses raisonnements, ses caresses, ses exclamations éperdues à celles de Thérèse.

La comtesse, d'abord ironique et dédaigneuse, sut néanmoins contenir les premières paroles qui avaient monté à ses lèvres et qui, si l'on en jugeait par la subite expression de ses yeux, n'eussent pas été tendres.

Mais peu à peu cette expression de suprême colère et de rage violente s'apaisa et fut remplacée par une désolation intense, envahissante, désespérée.

Enfin, elle cacha sa tête dans ses mains et éclata en une crise de sanglots délirants.

— O Christian !... put-on enfin distinguer au milieu des hoquets et des spasmes qui la secouaient, ma fille ne me reconnaît plus... J'ai dû la quitter pour vous suivre, n'était-ce donc pas mon devoir ?... Ah ! que Dieu est cruel pour moi !

Sous les baisers de Thérèse, au milieu des raisonnements de Sybil, France, les yeux dilatés, les narines frémissantes, sans une larme, répétait encore, répétait toujours :

— Je ne suis pas folle, je sais ce que je dis, ce n'est pas maman !... Non, ce n'est pas elle !

Christian, auquel Nadine venait de continuer à parler tout bas, pendue à son cou, dénonça l'étreinte que lui faisaient les bras de la comtesse et s'approcha de l'autre groupe placé à quelques pas.

Il était plus livide, plus décomposé qu'un cadavre.

Il s'assit sur un fauteuil, à côté de celui qu'occupait Sybil, ayant France debout devant elle et Thérèse agenouillée, suppliante aux pieds de sa sœur.

D'un mouvement presque brusque, il attira jusqu'à lui l'enfant révoltée.

— France ! dit-il d'une voix tremblante, qui vainement cherchait à se faire impérieuse.

ment tout chance  
vre cette double

**Commerces**  
par la Société des  
chain, 15 octobre  
cole supérieure d  
scrits, ainsi que  
qui voudraient p  
présenter à l'heu  
nication du règ  
l'ordre du jour.

**Aux syndic**  
— L'examen du  
aura lieu comme

Lundi 15 : 8 h

Rouge I, à Charn

Bulle.

Mardi 16 : 8 h

Marsens, Villarv

Mercredi 17 :

Noir II, Vuadens

Nous vous prie

ces jours-là les li

de nous présente

tous vos livres d

cabiers de certifi

sera réclamé cet

sentées, un certifi

à moins d'except

ligne ou de feme

exigée à l'avenir

les vaches et géu

syndicats.

En outre, nous

l'admission sera,

tions très sévères

plètement franc

la Commission ca

très forte partie

pas possible autr

d'un syndicat d'é

tail, dont les sy

rendre plus diffic

des secrétaires, a

des taureaux pri

gatoire. Cette me

dicat éloigne l'ac

vres d'élevage :

améliorations im

de l'intérieur : te

sus de pièces in

heerdbook canton

tous les syndicats

tres généalogique

de l'intérieur voi

toutes, les pièces

vos registres et p

mée de vos assoc

C'est pourquoi

plus sévères dans

à la qualité qu'à

récriminations le

cas contraire, le

En outre, veu

sionner un surcro

ment tout chancelle! Quel est le mystère qui recouvre cette double nomination?

**Commerçants.** — Les cours du soir donnés par la Société des commerçants s'ouvriront lundi prochain, 15 octobre, à 8 h. du soir, dans la salle de l'école supérieure des garçons de Bulle. Les élèves inscrits, ainsi que les jeunes gens non encore inscrits, qui voudraient profiter de ces cours, sont invités à se présenter à l'heure indiquée, pour entendre communication du règlement et prendre connaissance de l'ordre du jour. (Communiqué.)

**Aux syndicats d'élevage de la Gruyère.**

— L'examen du bétail des syndicats de la Gruyère aura lieu comme suit :  
Lundi 15 : 8 heures du matin, syndicat Noir I et Rouge I, à Charmey; 2 heures du soir, les mêmes, à Bulle.  
Mardi 16 : 8 heures du matin, Noir III et Rouge II, Maréens, Villarvolard, Hauteville, La Roche.  
Mercredi 17 : 8 heures du matin, Rouge III et Noir II, Vuadens et Vaulruz.  
Nous vous prions de bien vouloir préparer pour ces jours-là les listes des pièces devant concourir et de nous présenter en même temps, pour le contrôle, tous vos livres d'élevage : registres généalogiques, cahiers de certificats de saillies, etc. Vous savez qu'il sera réclamé cette année, pour toutes les vaches présentées, un certificat de saillie par un taureau primé, à moins d'exceptions faites en faveur de sujets hors ligne ou de femelles nouvelles. Cette condition sera exigée à l'avenir sans aucune exception pour toutes les vaches et génisses admises cette année dans les syndicats.

En outre, nous tenons à vous faire connaître que l'admission sera, cette année, soumise à des conditions très sévères : *Ne sera reçu que le bétail complètement franc et de bonne qualité.* Par conséquent, la Commission cantonale se voit forcée d'exclure une très forte partie du bétail inscrit jusqu'ici. Il n'est pas possible autrement d'obtenir de bons résultats d'un syndicat d'élevage, car le mauvais et moyen bétail, dont les syndicats s'encombrent, ne font que rendre plus difficile le contrôle de l'élevage, la tâche des secrétaires, ainsi que la sélection par le moyen des taureaux primés dont l'emploi est rendu obligatoire. Cette masse de bétail inférieur dans un syndicat éloigne l'acheteur étranger et déprécie nos livres d'élevage : elle rend, jusqu'ici, impossibles des améliorations importantes projetées par la Direction de l'intérieur : telles que le marquage des veaux issus de pièces inscrites, l'organisation d'un solide heerdbook cantonal central, comprenant ceux de tous les syndicats, la livraison d'extraits des registres généalogiques, etc.; c'est pourquoi la direction de l'intérieur vous invite à exclure, une fois pour toutes, les pièces de peu de valeur qui encombrant vos registres et portent préjudice à la bonne renommée de vos associations.

C'est pourquoi nous vous invitons à être beaucoup plus sévères dans votre choix préalable, à viser plutôt à la *qualité* qu'à la *quantité*, de manière à éviter les récriminations que soulèverait infailliblement, dans le cas contraire, le passage de la Commission cantonale.

En outre, veuillez éviter tout ce qui pourrait occasionner un surcroît de frais à la Direction de l'intérieur,

rieur, frais déjà fort élevés maintenant par suite de la longue durée des concours. A ce propos, nous avons l'ordre de notre Direction de laisser à votre charge les frais de marque et ceux de police sanitaire. Veuillez agréer, etc. Pour la Commission :  
Le Secrétaire,  
E. BERSET.

**Apiculture.** — Réunion générale de la Société gruyérienne d'apiculture jeudi 11 octobre prochain, grande salle de l'hôtel des Alpes, Bulle, à 2 1/2 heures de l'après-midi.

**Tractanda :** 1. Rapport sur l'exercice de 1894; 2. Mise en hivernage; 3. Conférences sur sujets divers : prix des miels, choix d'un extracteur, etc.

Neirivue, le 7 octobre 1894.

A la Rédaction de la *Gruyère*, à Bulle,

Puisque vous avez inséré dans votre journal N° 79 les accusations de M. E. P. qui, dernièrement, aurait reçu une grêle de pierres à son passage ici, veuillez, dans l'intérêt de la vérité, publier ce qui suit :  
Malgré toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons découvert aucun indice du soi-disant acte de sauvagerie dont se plaint E. P. Comme nous tenons à ce que les coupables, s'il y en a, soient punis, le plaignant aurait droit à toute notre reconnaissance s'il voulait bien nous décliner son nom et nous fournir les renseignements qui pourraient faciliter nos recherches.

Nous lui aurions été plus reconnaissants encore si, au lieu de recourir à la publicité du journal, il s'était adressé directement à nous après l'agression dont il aurait été victime.

Veuillez agréer, etc.

Au nom du Conseil communal de Neirivue :

F. GEINOZ, syndic.

**Nouveau pèlerinage.** — Qui ne connaît ou n'a entendu parler de la chapelle de l'Evi, ce rendez-vous pieux de nos montagnards allant passer la saison dans ces vastes pâturages du Moléson? Quelle vive impression ne subissait pas le touriste lorsque, arrivé dans ces solitudes, il entendait subitement résonner, sous les voûtes de ce sanctuaire, les accents du *Salve Regina*!

Malgré la création de nouveaux lieux de dévotion, ayant un caractère plus « fin de siècle », ce sanctuaire de nos pères avait conservé tout son prestige. Aussi cela ne faisait-il pas l'affaire d'un personnage de la Haute-Gruyère au caractère à la fois politique et religieux. Notre-Dame de l'Evi trônant trop haut, lui en voulait une à proximité de son village, à lui; Notre-Dame de l'Evi faisait le bien sans grand tapage, lui en voulait une plus moderne et plus sensible à la réclame. Aussi, malgré la situation obérée des finances de son village, le curé d'Albeuve engageait-il ses paroissiens à reconstruire une chapelle à l'entrée des gorges de la Marivue; celle-ci étant presque achevée, nous entendons sous peu causer miracle.

Ces jours-ci, lors de la consécration de la petite église de Bonnefontaine, Monseigneur a proclamé que cette œuvre était un besoin, qu'elle a été bien comprise et qu'il en sera toujours ainsi *quand l'intention est pure et droite, à l'abri d'égoïsme personnel.* Qu'en

Elle y avait jusque-là réussi, tant sa souplesse était grande. Mais tout à coup Nadine, dans un effort suprême, la plaqua contre elle, lui faisant de ses mains jointes, par derrière, à la taille de l'enfant, une ceinture indéformable, et lui donna ses premiers, ses plus chauds baisers.

Au contact de ces lèvres humides, France devint plus blanche qu'un lis; une convulsion la raidit ainsi qu'une barre de fer, un cri, un seul, sortit de sa bouche, mais un cri d'angoisse indéfinissable, presque un cri de bête touchée à mort, puis, tout à coup, sa tête subitement amoillie retomba à gauche et à droite; son corps devint absolument inerte, ses yeux se vitrèrent, elle ne respira plus.

Thérèse, toujours violente et absolue, se précipita comme une folle vers sa sœur.  
— Elle est morte! s'écria-t-elle. Mon Dieu! mon Dieu, quel malheur!...

Nadine paraissait désespérée. Des larmes brûlantes s'échappaient de ses beaux yeux sombres, couvrant comme d'un ruissellement sans fin ses joues toutes blanches.

Le comte perdait la tête. Senle, miss Andrew prodiguait à France les soins que réclamait son état.  
Mais la syncope de l'enfant était profonde et rien ne put la faire cesser.

Le docteur Désormeaux, qu'on avait envoyé chercher dès les commencements, n'arriva que plus tard.

Dès qu'on vint avertir qu'il était là, le comte se précipita au dehors et courut à sa rencontre au bas de l'escalier; puis, les premières poignées de main échangées, Christian lui expliqua rapidement ce qui s'était passé.

Le docteur Désormeaux, nous l'avons dit, était un vieil ami de la famille, qui avait assisté à la naissance des deux enfants et avait toujours éprouvé pour la comtesse de Rochebelle une sympathie toute particulière.

Aux détails que, longuement, lui donna M. de Rochebelle, il fronça le sourcil.

pense de ces paroles le promoteur de la nouvelle chapelle d'Albeuve?

**Départ.** — M. Krattinger, curé de Bellegarde, a été appelé aux fonctions de professeur à l'école secondaire de Guin. Ce digne prêtre sera vivement regretté par ses paroissiens et par ses confrères.

BIBLIOGRAPHIE

**La Suisse romande illustrée.** — Il vient de paraître le premier numéro d'une nouvelle revue populaire sous le titre de : *La Suisse romande illustrée*, publiée par un groupe de citoyens réunis en comité et désireux d'offrir au public de notre pays une publication saine, instructive et capable de lutter avec celles qui nous viennent de l'étranger.

A en juger par ce premier numéro qui, nous dit-on, ne saurait donner une idée exacte du but poursuivi, nous pouvons dire qu'il sera difficile aux éditeurs de faire mieux, car les illustrations, surtout celles tirées en plusieurs couleurs, sont vraiment exécutées de mains de maître.

C'est la première fois qu'une publication de notre pays offre à ses lecteurs d'aussi belles gravures tirées en chromotypographie.

Quant au texte, nous citerons au hasard les noms de MM. H. Warnery, H. Gay du Borgeal, Virgile Rossel, Ch. Fuster, G. Jeanneret, S. Cornut, etc., etc., presque tous les auteurs romands étant devenus collaborateurs de la *Suisse romande illustrée*.

Les illustrations sont nombreuses : Mariage d'amour, splendide gravure en couleurs, les ascensions du capitaine Spelterini (deux gravures en couleurs), nos militaires : artillerie de montagne, l'Ile de St-Pierre, le portrait et un autographe de Gustave Doret, compositeur de musique, des dessins humoristiques, etc., etc.

Un concours très ingénieux permet à chaque abonné de recevoir une prime qui n'est pas à dédaigner.

*La Suisse romande illustrée* deviendra, nous n'en doutons pas, la revue favorite des familles et constituera au bout de l'année un fort volume que l'on aura plaisir à feuilleter et à relire. Du reste, les illustrations d'actualité que contiendra cette jolie publication bimensuelle en feront une sorte de répertoire de tous les faits importants qui se passeront dans notre pays.

Disons encore que le prix d'abonnement (2 fr. 50 par trimestre) est à la portée de toutes les bourses. (Administration : Rue du Midi, Vevey.)

Avec de tels éléments, le succès ne tardera pas de récompenser les louables efforts des éditeurs.

Un journal fort utile et très bienfaisant, la *Schweizerische Hauszeitung*, publié à Zurich par Mmes Rosalie Wirz Baumann et Bertha Bentner, fête le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Un numéro spécial, illustré et accompagné de plusieurs suppléments, célèbre ce jubilé. La *Hauszeitung* paraissait au début une fois le mois; elle paraît aujourd'hui toutes les semaines et ne coûte que 6 fr. par an. C'est un journal pour la famille, dont la partie littéraire, en allemand, est très soignée et qui donne à ses lecteurs des suppléments touchant la mode, les ouvrages manuels, la cuisine, la tenue du ménage, etc. La *Hauszeitung* est l'organe central des diverses sociétés de femmes de la Suisse. Elle a obtenu récemment, à l'exposition industrielle cantonale de Zurich, un diplôme d'honneur avec médaille d'honneur. Tous nos vœux pour la prospérité grandissante de cette très recommandable publication.

**L'innocuité**, aussi bien qu'une action agréable et certaine, jointes à un prix que chacun peut se permettre pour sa santé, telles sont les raisons pour lesquelles les véritables Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt se sont frayé leur voie dans tout le monde civilisé. Quiconque est obligé de régler sa digestion par un remède n'en demandera pas d'autre. En vente dans les pharmacies à 1 fr. 25 la boîte. 537

*Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.*

— Cette enfant est très bizarre, dit-il. Elle a eu en votre absence la maladie qui eût pu atteindre une femme de vingt ou vingt-cinq ans. Jamais on ne se fût cru en présence d'une fillette de onze... Elle est très curieuse. Evidemment, elle en veut à sa mère et ne lui pardonne pas un départ dont elle n'a pas compris la nécessité absolue.

— Oui, répondit le comte, vous êtes dans le vrai, mon vieil ami, ce doit être cela. Mais, pour Dieu! aidez-nous de votre si grand talent; car, en vérité, nous sommes trop malheureux, Nadine surtout.

— C'est une mère si parfaite! Allons la voir...

— Elle est au chevet de sa fille qu'elle ne veut pas quitter.

— Je comprends cela. Cependant, je voudrais bien lui présenter mes devoirs avant d'entrer dans la chambre de notre petite malade.

On était arrivé dans un petit salon intime, tapissé de vieille toile de Jouy, avec des meubles aux pieds contournés, des commodes ventrées aux cuivres admirables et, pendus aux murs, quelques tableaux de prix.

Mais les jardinières encore vides, l'absence de ces mille riens charmants et intimes qui dénotent la présence continuelle de la femme, disaient en effet que celle avec laquelle, jadis, le docteur dans cette même pièce avait tant causé de son mari et de ses enfants, n'en avait pas encore repris possession.

— Attendez-moi là un instant, mon cher ami, dit M. de Rochebelle, je vais moi-même aller vous chercher ma femme.

(A suivre.)

PENSÉE

L'humanité ne revient jamais par la même route aux gîtes qu'elle a quittés, elle y revient par un détour; on ne la contraint pas à rebrousser chemin.

MELCHIOR DE VOGÜÉ.

FRIBOURG

ance du 5 octobre 1894. —  
mune de Petit-Bœsingen  
aus à lever un impôt.

ion de M. Schwartz, Jac-  
syndic de la commune de  
pour les services rendus,  
et place, M. Gremaud,

Auguste, feu Apollinaire,  
vil du 2<sup>e</sup> arrondissement  
Riaz).

on de M. Burgisser, Vin-  
taxe suppléant du dis-  
remerciements pour les  
e, en son remplacement,  
ire communal à La Vou-

des obligations des com-  
au tirage du 1<sup>er</sup> octobre  
Société d'épargne l'Es-  
sainte société, composée de  
t chacun 5 fr. par mois,  
889.

de Prez-vers-Siviriez, at-  
e par suite de mauvais  
ndi 1<sup>er</sup> octobre, dans une  
ant-Romont où elle était  
de plusieurs enfants.

aire du bétail  
tembre 1894.

: Planfayon, 1 b.; Villars-  
1 b.; Cerniat, 2 b.; Char-  
total, 8 b. ont péri.  
Tavel, 1 b. a péri; Guin,  
1 b. a péri, 3 sous sé-  
i, 3 sous séquestre.  
2 ch. contaminés.

de du porc : Praroman, 1 p.

ÉPREUVE

N'ayant pas de corres-  
nous sommes obligés, pour  
euses nominations faites  
as en tenir aux renseigne-  
gane officiel.  
amedi, la *Liberté* annonce  
sa séance du 5 octobre, a  
t. Gremaud, Félix, sup-  
civil et, dans le numéro  
ce que le même Conseil  
e, aurait nommé à cette  
is.

tte chancellerie, où vrai-

angé en une statue de pierre.  
nts et les lèvres tremblantes,  
ocier une parole.  
ment de stupéfaction passé,  
joignait ses raisonnements,  
perdues à celles de Thérèse.  
e et dédaigneuse, sut néan-  
aroles qui avaient monté à ses  
par la subite expression de  
l'es.  
on de suprême colère et de  
emplacée par une désolation  
ée.  
es mains et éclata en une crise

in distinguer au milieu des  
ecoanaient, ma fille ne me re-  
pour vous suivre, n'était-ce  
e Dieu est cruel pour moi!  
au milieu des raisonnements  
és, les narines frémissantes,  
répétait toujours :

s ce que je dis, ce n'est pas  
e!...

ait de continuer à parler tout  
étreinte que lui faisaient les  
ha de l'autre groupe placé à

posé qu'un cadavre.  
ôté de celui qu'occupait Sybil,  
elle et Thérèse agenouillée,

aque, il attira jusqu'à lui l'en-

x tremblante, qui vainement

se tordit dans les bras qui l'enserraient, voulant les dénouer,  
leur échapper, éviter surtout les lèvres avides qui cher-  
chaient à s'appuyer sur son visage, sur son front, sur ses che-  
veux, sur tout ce qu'elles voulaient atteindre.

Le magasin d'épicerie  
LOUIS TREYVAUD, Bulle,

A PARTIR DU PREMIER OCTOBRE  
**EST TRANSFÉRÉ**

38, GRAND'RUE, 38  
entre la Brasserie Collaud  
et les écuries du Lion-d'Or.

**Belle forge à louer.**

Vendredi 26 octobre courant, à 2 heures après midi, la commune de Riaz exposera à louer, en mises publiques, la forge qu'elle possède, avantageusement située au milieu du village, jouissant d'une clientèle assurée, et avec un beau logement. La location commencera le 1<sup>er</sup> décembre prochain. Riaz, le 8 octobre 1894.  
706] Le Secrétariat communal.

**MISES PUBLIQUES**

Mardi 23 octobre, dès les 9 heures du matin, le soussigné exposera à vendre, en mises publiques, à son domicile au Pâquier, tous ses instruments aratoires, un char à échelles, un hache-paille tout neuf, une meule à aiguilles, une pompe à purin, plusieurs clochettes et tout le jardinage pour les porcs.  
707] Jean GRANDJEAN.

Dimanche, lundi et mardi, 14, 15 et 16 courant : GRAND

 **Tir au flobert à Valruz.**  
Somme exposée : 220 fr.  
Premier prix, 30 fr.; dernier, 2 fr.  
699] LE COMITÉ.

**Leçons de musique.**

Le soussigné est à la disposition des personnes qui voudront bien s'adresser à lui pour des leçons de piano ou de chant.  
Ernest Pfister,  
directeur de musique,  
maison de M. Gretener.  
702]

**COMMERCE DE VINS**

Pour cause de liquidation, on trouvera dès ce jour un bon choix de vins blancs du pays, vins rouges et vins en bouteilles de tous genres. — S'adresser, avenue de la Gare, chez M. JULES GLASSON.  
Prix réduits et qualité de choix. [612

**Commerce de farines.**

Son. — Avoine.  
Maïs en grains et moulu.  
Blé comprimé, à 18 fr. les 100 kg.  
Marchandises de 1<sup>re</sup> qualité et prix réduits.  
Ch. MOREL  
Successeur de J. MOREL-BADOUX  
à Bulle.  
361]

**Changement de domicile.**

Le soussigné avise son honorable et nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son domicile rue de Gruyères N° 125, près du temple réformé, à Bulle, et qu'il a ouvert un magasin succursale place de l'Hôtel des Alpes, ancien Magasin populaire. Il se recommande au mieux pour tous les articles : farine, son, boulangerie et pâtisserie.  
641] J. Schneider.

**Bénichon de Vuadens.**

Les 14, 15 et 16 octobre :  
 Danse publique et gratuite à la CROIX-BLANCHE  
à la CROIX-BLANCHE  
Invitation cordiale.  
703] Xavier WICHT.

**RELIURE EN TOUT GENRE**

Encadrement de tableaux.  
Emile JUDET  
sur les Places, BULLE [68

**RAISINS**

rouges expédiés la caisse de 5 kg. à 2 fr. 20,  
2 caisses 4 fr. franco; blancs à 3 fr. 50  
684] Alvina Schmid, Lugano.

**Blanchisseuse-repasseuse.**

La soussignée vient de s'établir à Bulle, maison de Mme Vve Nicolas Gez, comme blanchisseuse et repasseuse. Travail prompt et soigné. Prix très modérés.  
803] Marie GROSS

**J'ai en cave**

d'excellents vins purs vaudois de 1893, achetés en moût, que je puis céder à un prix très modéré.  
Je me recommande à la bienveillance de l'honorable public de la ville et de la campagne.  
616] Marc Jordan, nég., Bulle.

**MEUNERIE AGRICOLE**

BARBEY-NICOLLIER  
Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.  
FARINES de tous genres. — SONS supérieurs et ordinaires.  
GROS ET DÉTAIL. — PRIX RÉDUITS.  
BLES rouges et noirs pour la volaille.  
Grand choix d'AVOINES blanches,  
depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).  
Bouurre d'épeautre. [410

**Entreprise en bâtiments.**

CHARPENTE MENUISERIE  
PASQUIER FRÈRES, BULLE  
Atelier de machines; force motrice électrique.  
Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.  
Glaces, portières et rideaux.  
TRAVAIL À FAÇON AUX MACHINES [820  
Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

**FARINES ET SONS**

Mais en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bouurre d'épeautre.  
Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.  
PRIX TRÈS RÉDUITS  
Jos. CROTTI, Bulle. [649]

**A LA CONCURRENCE**

BULLE — 98 rue de Gruyères 98 — BULLE  
Maison reconnue pour vendre le meilleur marché.  
OUVERTURE de la saison d'hiver pour les MODES  
Grand arrivage de 10,000 chapeaux paille et feutre pour dames, depuis 75 centimes.  
Plumes, fleurs, rubans, velours, dentelles, jai.  
Garnissage de chapeaux depuis 25 c.  
Toutes les commandes sont exécutées en deux heures.  
Grand choix de chapeaux garnis, depuis 1 fr. 95.  
VOIR LES ÉTALAGES  
A la Concurrence, Bulle. [556

**LOTÉRIE FRIBOURG**  
Autorisée par arrêté du Gouvernement le 22 février 1893  
2<sup>ME</sup> SÉRIE  
Comprenant 1,000,000 de Billets participant tous à DEUX TIRAGES

1 <sup>er</sup> TIRAGE		2 <sup>em</sup> TIRAGE	
DONNANT 485 LOTS DONT :	UN GROS LOT DE .fr. 25,000	DONNANT 436 LOTS DONT :	UN GROS LOT DE .fr. 25,000
1 lot de 5,000	5,000	1 lot de 5,000	5,000
1 lot de 2,500	2,500	1 lot de 2,500	2,500
2 lots de 1,000	2,000	3 lots de 1,000	3,000
5 lots de 500	2,500	5 lots de 500	2,500
10 lots de 250	2,500	25 lots de 100	2,500
50 lots de 50	2,500	50 lots de 50	2,500
400 lots de 20	8,000	350 lots de 20	7,000

**1<sup>er</sup> TIRAGE: 15 NOVEMBRE 1894**  
Les expéditions contre remboursement seront acceptées, pour ce tirage, jusqu'au 10 novembre. Nous prions nos correspondants de vouloir bien, autant que possible, choisir ce genre d'expédition qui évite toute erreur et toute perte.  
Passé le 10 novembre, le montant devra accompagner les demandes.  
Les billets qui n'auront pas gagné à l'un de ces tirages devront être conservés par leurs propriétaires car ils participeront en outre aux DEUX TIRAGES SUPPLÉMENTAIRES QUI AURONT LIEU APRÈS LE PLACEMENT DES BILLETTS DE TOUTES LES SÉRIES

1 <sup>er</sup> TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE		2 <sup>em</sup> TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE	
UN GROS LOT DE 100,000	DE	UN GROS LOT DE 200,000	DE
1 lot de 20,000	20,000	1 lot de 50,000	50,000
2 lots de 10,000	20,000	3 lots de 10,000	30,000
5 lots de 5,000	25,000	5 lots de 5,000	25,000
10 lots de 1,000	10,000	10 lots de 1,000	10,000
20 lots de 500	10,000	30 lots de 500	15,000
150 lots de 100	15,000	700 lots de 100	70,000

Tous les Lots sont payables en argent sans aucune déduction  
Le montant en est déposé au jour et à mesure du placement des billets à la Banque d'Etat qui le délivrera aux gagnants  
Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement, après chaque tirage, à tous les porteurs de billets  
PRIX DU BILLET: UN FRANC. — Joindre à chaque demande le port du retour  
Avec les Mandats-Carte ou Timbres-Poste à la SOCIÉTÉ DE LA LOTÉRIE DE FRIBOURG (Suisse)  
Il sera délivré: 11 billets pour 10 fr.; 22 pour 20 fr.; 33 pour 30 fr.; 44 pour 40 fr.; 55 pour 50 fr., etc.  
Toute demande à partir de 10 fr. est expédiée franco par lettre chargée. — REMISE AVANTAGEUSE AUX VENDEURS [193]

Si vous voulez la santé  
buvez  
**Le Café de Malt**  
Kathreiner Kneipp  
ou  
Wyss Kneipp  
évités les contrefaçons  
FABRIQUE À SOLEURE se trouve partout  
Sch. Kneipp

André Albinati, Charmey, vient de recevoir de l'Extrait de viande  
**MAGGI** en rations de 15 et de 10 c., ainsi que des Potages à la minute. [193]

**Pour l'hiver.**

Char de côté presque neuf à vendre.  
S'adresser au Dr Buman, rue St-Pierre, Fribourg. (H2381F) [705

**A louer:**

A Bulle, un vaste local pouvant servir de cave ou d'entrepôt.  
S'adresser au bureau du journal. [704

**A LOUER**

Un logement, chez Alfred ESSEIVA, rue de Vevey, Bulle. [701

**A louer:**

A Bulle, un grand et bel appartement de sept pièces bien exposées au soleil, pouvant servir à une famille pour séjour d'été. Eau à la cuisine. [457  
S'adresser à M. MORARD, notaire, à Bulle.

**A louer:**

Au centre du village de Vuisternens-en-Ogoz, une boulangerie avec une parcelle de terrain.  
S'adresser à Alexis VILLET. [693

**A LOUER**

Au centre de la ville de Bulle, un vaste et beau magasin avec grande vitrine.  
S'adresser à M. P. CURRAT, notaire. [111

**A louer:**

Rue de Gruyères, à Bulle, ensemble ou séparément, un magasin et un entrepôt pouvant au besoin servir d'atelier, avec logements.  
S'adresser à Ch. MOREL, négociant. [629

**A l'occasion des bénichons.**

on trouvera à la boulangerie Messerly des fleurs de farine et farine première, [584  
ainsi que du levain pour sachettes.

 **BREVETÉ!!!**  
LE  
**Ciment Universel**  
de Plüss-Stauffer  
est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.  
Se vend en façons de 65 cent. et 1 fr.  
Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

 **SUCCÈS MERVEILLEUX!**  
Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis  
de BERGMANN & Cie,  
fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,  
est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.  
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

2 M. Schneuwly  
TREIZIÈME A  
Pour la Suisse: 1 a  
: 6 m  
Stranger: 1 an, 9 fr  
payable d'av  
Prix du numéro  
On s'abonne à tous  
de post  
BULLE  
NOUVEL  
Bouteug.  
tes les parts les  
A Berne, lund  
Une résolution c  
tée à l'unanimité  
membres de la s  
A Lies-tal, lund  
clare hostile au l  
les conseillers d  
Dans le canton  
semblée des jour  
caux, avec assist  
bres fédérales. A  
tre de toutes ses  
En Tessin, sur  
laire et de dél  
dent du Conseil  
milieu d'un vif e  
cussion, différen  
Loi sur la r  
Chancellerie fédé  
la demande de r  
représentation d  
22,400 signat  
renmatt, journal  
M. Augustin, jou  
daction de la Li  
Le délai référé  
Art national  
bernoises, dû au  
et Furet, vient d  
l'exposition d'Ar  
Cette belle œ  
médiat du Viell  
servé des flamm  
téressante de l'e  
FEUILLE  
LA R  
Grand, fort, les  
teur Emile Désorn  
considérables de la  
les plus distingués  
entier.  
Parti des rangs  
venu, à force de v  
des personnalités l  
bles du groupe sci  
Dans sa vie, à c  
coup de choses; du  
que de bien et les  
tonnaient pas.  
Par une indéfini  
versation, alors qu  
belle, il lui avait s  
faux, que ses yeux  
gard à lui.  
Il observa plus a  
Il ne se trompai  
Celui-ci, éviden  
avait l'air de ne p  
— Tiens!... tiens